

Activités

- 1) Le Canada s'est engagé à verser des contributions financières pour la coopération technique avec des États membres de l'OÉA par l'intermédiaire du Fonds bénévole de l'OÉA et d'autres mécanismes de financement de l'OÉA.
- 2) Le Canada fournit également une aide financière aux projets menés par l'entremise d'organisations spécialisées de l'OÉA telles que l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et la Commission interaméricaine des femmes. Le Canada est représenté au conseil d'administration de plusieurs de ces organisations.
- 3) Sur un plan plus général, le Canada participe activement aux délibérations du Conseil permanent sur l'Initiative du gouvernement des États-Unis appelée "Entreprise Amériques". Ces discussions sont conformes à la Charte de l'OÉA, selon laquelle le développement économique, social et culturel est une priorité.

5.

Objectif

Favoriser le dialogue et la compréhension en ce qui concerne les questions de l'Amérique latine qui intéressent le Canada.

Activités

- 1) Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé le 24 mai 1990 la création du Forum Canada-Amérique latine, qui vise à faire mieux connaître les grandes questions qui touchent le Canada et l'Amérique latine. Le Forum, qui est logé à l'Institut Nord-Sud, reçoit des fonds de plusieurs sources, notamment Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, pour organiser des séminaires et effectuer des analyses sur les nouvelles questions de l'Amérique latine et de l'OÉA.
- 2) Un intense programme d'information a permis de sensibiliser davantage le public au rôle du Canada dans l'OÉA et de mieux le renseigner. Parmi les activités menées, citons une exposition sur l'éducation et la culture au Canada, organisée au